



Infos-clés

Mandants

Ville de Genève - SAM
Mme Sandra Piriz (+41 22 418 82 66)

Date

Janvier 2011 - mars 2011

Contexte

Le pont de Carouge est le troisième pont (après ceux du Val d'Arve et de la Fontenette) permettant de relier Carouge et Genève. Ce fut longtemps le seul pont sur l'Arve du canton de Genève sur lequel passe le tramway avant qu'une autre ligne TPG soit inaugurée sur le pont des Acacias, situé en aval en 2004.

Il doit subir des travaux de rénovation. Un renforcement de la structure du pont est prévu. Dans le cadre de ces travaux de génie civil, des aménagements en termes de mobilité (réorganisation des voies en surface) sur le pont sont envisagés de façon à prendre en compte le passage de la voie verte de l'agglomération. Cette étude a consisté à proposer et à évaluer différentes variantes d'aménagements pour le pont de Carouge.

RGR a évalué, dans le cadre de ce mandat, les impacts sur la mobilité au sens large (cycles, piétons, véhicules individuels, tramway) des aménagements possibles en surface.

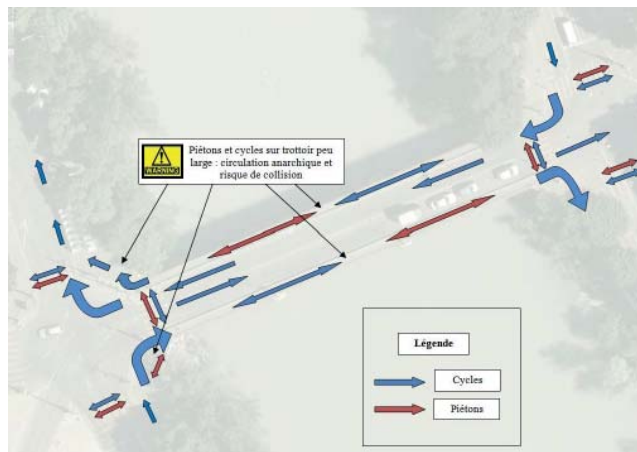
Prestations

L'étude s'est déroulée en trois grandes phases :

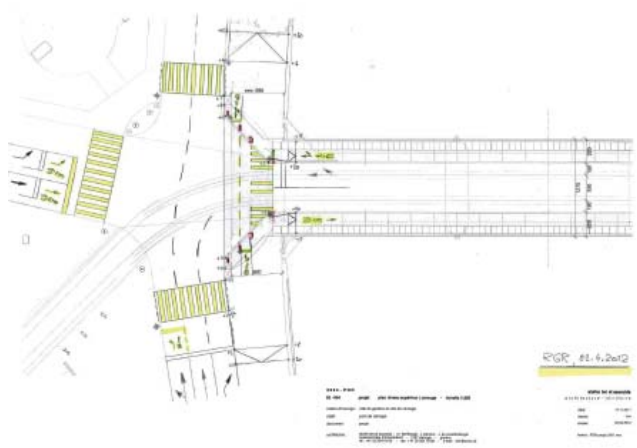
- le diagnostic : des plans de charges TI, TC et vélos ont été réalisés à partir des données de comptages. Des observations sur place ont permis de relever le fonctionnement des différents usagers. Le diagnostic a permis de mettre en évidence certains dysfonctionnements qui devront être résolus par les variantes d'aménagements ;
- la constitution des variantes : 5 variantes ont été constituées en respectant les normes VSS et TPG. Elles diffèrent les unes des autres par l'emplacement des voies de circulations, de l'espace disponible laissé aux différents modes. Certaines variantes étaient basées sur la mixité des piétons et des cyclistes. Les accrochages n'ont pas été étudiés en détail mais l'accrochage sur le quai du Cheval-Blanc et le quai Charles-Page sont possibles ;
- l'évaluation des variantes : Une analyse multicritère non pondérée a permis de classer et de choisir la meilleure variante. Plusieurs critères ont été utilisés dans l'analyse comme l'espace disponible, la sécurité des usagers, la fluidité du cheminement, la connexion avec le réseau, les vitesses, le confort, la connexion avec la voie verte d'agglomération, la préservation de l'environnement.

Nous avons été contacté au début de l'année 2012 par le bureau d'architectes Ar-Ter afin de vérifier les accrochages du pont et de proposer des solutions techniques pouvant satisfaire à la fois le passage de la voie verte d'agglomération (VVA) et le projet architectural du pont. L'idée des architectes étant de redonner une identité à la tête de pont en proposant un espace libre « tampon » entre le pont et le réseau sur les berges. Nos prestations ont principalement consisté à créer un plan tenant compte des différentes exigences, des normes et de la régulation. Les prestations s'élevaient à environ 4'500 CHF HT.

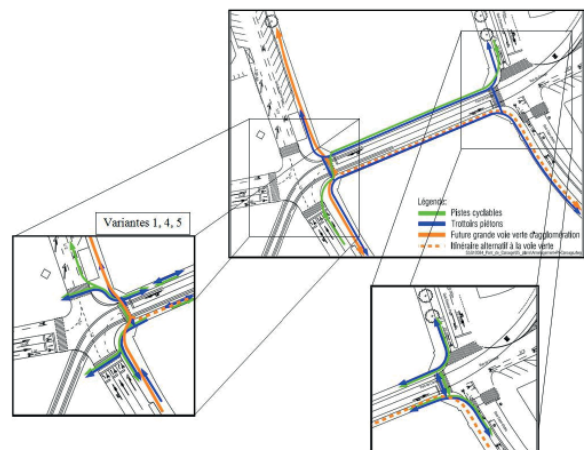
Diagnostic des flux de mobilité douce



Esquisse de la régulation du carrefour en tête de pont



Variante d'aménagement MD sur le pont et zoom sur les accrochages



Coupe transversale possible sur le pont de Carouge

